



# Fiche d'information

## Analyse de la situation du financement des offres de prévention dans le domaine des soins (PDS)

Le financement systématique et pérenne des offres de PDS n'est actuellement pas assuré. Dans certains cas, il n'existe pas de solution de financement durable du fonctionnement, de la diffusion et du développement des offres au-delà de la phase initiale de soutien. C'est pourquoi l'institut d'études politiques Interface, sur mandat de l'OFSP, a réalisé une analyse du financement des offres actuelles de PDS en Suisse afin d'identifier les mécanismes qui pourraient contribuer à pérenniser ces offres. La procédure d'élaboration du plan de financement, un renforcement de l'égalité des chances et la mise en place de modèles de financement innovants sont trois pistes à explorer.

### MESSAGES CLÉS

Un  
**financement durable**  
des offres de PDS  
**devrait s'appuyer**  
sur des  
**partenariats.**

Le  
**plan de financement**  
devrait être élaboré  
suffisamment tôt avec tous les  
acteurs pour  
**identifier des synergies potentielles.**

### PRINCIPALES CONCLUSIONS

La prévention dans le domaine des soins (PDS) est l'une des trois principales mesures de la Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles 2017–2024. Elle permet d'agir à différents niveaux :

- abaisser le risque de maladie,
- éviter les complications,
- réduire une éventuelle nécessité de soins et
- contribuer à atténuer l'augmentation des coûts de santé.

Pour que ces effets puissent se déployer pleinement, la prévention doit faire partie intégrante de l'offre de soins et la rémunération des services de prévention correspondants doit être assurée.

#### Financement des offres à long terme

Les offres de PDS sont souvent financées par objet et à durée limitée. Une durée de vie courte des offres complique la démonstration de leur efficacité et de leur efficacité, et ainsi la poursuite, la diffusion et le financement à long terme de ce genre d'offres.

De nouvelles formes de financement sont donc nécessaires pour assurer la continuité de ces offres. Par exemple, il faudrait :

- **Créer des partenariats** : Certains projets de PDS fédèrent plusieurs acteurs du domaine de la santé qui soutiennent le projet de manière coordonnée, en fonction de leurs possibilités. La création de partenariats avec d'autres acteurs et institutions peut créer des synergies en termes de financement des offres de PDS.
- **S'appuyer sur des interventions existantes** : Certaines interventions, déjà répandues en Suisse dans un autre contexte ou à l'étranger, ont l'avantage d'avoir été évaluées et leur efficacité, prouvée. Ceci augmente leur acceptabilité dans la population et parmi les acteurs du financement.
- **Planifier le financement à l'avance avec tous les acteurs potentiellement concernés** : un plan de financement durable devrait être élaboré suffisamment tôt avec tous les acteurs pour lesquels l'offre de PDS présente un avantage potentiel (et donc des financeurs potentiels). Le plan devrait être développé en deux temps : des objectifs en termes d'efficacité et d'efficacités devraient être atteints



## L'égalité des chances devrait être renforcée.

De  
**nouveaux  
modèles de  
financement**  
pourraient être  
**testés**  
à moyen terme.

### Formes actuelles de financement des offres de PDS :

- **un financement lié au projet** (ou « objet »), le plus souvent de sources multiples, est un soutien forfaitaire indépendant de l'étendue du service fourni ou du nombre de participants.
- **un financement mixte** de sources multiples est un soutien lié à la fois au projet et à l'activité (ou « à la performance »).

dans la première période, comme prérequis pour le financement de la deuxième période.

### L'égalité des chances dans l'accès aux offres

L'égalité des chances financières, linguistiques et régionales pour les participants aux offres de PDS est un défi. Par exemple, si les services sont financés par les cotisations des membres ou les assurances complémentaires, l'égalité des chances n'est pas garantie.

- **Il faudrait renforcer l'égalité des chances** en rendant les offres de PDS accessibles à toutes les personnes qui en ont besoin, quelle que soit leur situation financière, en particulier dans le cas des services préventifs, pour lesquels le bénéfice n'est souvent pas immédiat.

### Modèles de financement innovants

Finalement, le mécanisme de rémunération des prestataires peut également influencer l'offre de PDS.

- Outre le paiement à l'acte, **d'autres mécanismes novateurs de rémunération** se sont généralisés en Allemagne et aux États-Unis. Ceux-ci regroupent par exemple les forfaits ambulatoires par cas (capitation), les économies partagées (shared savings), le paiement à la performance, le paiement pour la coordination (pay-for-coordination) ou les obligations à impact social (social impact bonds).

En résumé, **les nouvelles formes de financement et les modèles de rémunération durables des offres de prévention**, intégrés à un parcours de santé et visant un public cible, devraient être :

- **Développés, testés et évalués**
- **Généralisables**
- **Flexibles** pour être applicables aux futures offres de PDS
- **Applicables au contexte suisse** - sur le plan juridique et en termes de faisabilité

Pour en savoir plus sur les offres de PDS :

<http://www.promotionsante.ch/pds>

[#Prévention dans le domaine des soins - prevention.ch](#)

### SOURCE

Kaufmann, C., Brandt, S. K., Gut, V., Nicolet A., Marti, J. et Senn, N. (2021) : Analyse der (hybriden) Finanzierungslage präventiver Angebote im Gesundheitssystem (PGV), Interface Politikstudien Forschung Beratung, Luzern. Rapport sur mandat de l'OFSP. [\[LINK\]](#)

### CONTACT

Office fédéral de la santé publique OFSP  
Division Prévention des maladies non transmissibles  
Section Bases scientifiques  
BAGncdGrundlagen@bag.admin.ch

### DATE

Septembre 2021